

## La Nouvelle gestion de sa licence

A partir de la saison 2021-2022, la Fédération Française de Randonnée met en place la **dématérialisation** des titres d'adhésion et de participation.

Il n'y aura plus de lettres-cartes donc plus de licence au format carte.

Lorsque la personne responsable des licences de Trot'Sentiers enregistrera une licence sur le site de la FFRandonnée, elle devra noter l'adresse mail des adhérents qui recevront **un mail automatique avec leur titre en PDF** accompagné des informations relatives à l'assurance.

Ces documents seront également téléchargeables dans l'espace « mon compte » du site internet (<https://www.ffrandonnee.fr>).

Votre licence sera en deux parties :

1. **le fichier en PDF** que vous aura transmis la FFR et qui devra être gardé dans votre sac à dos.
2. **les informations relatives à l'assurance.**

Avec ces documents vous retrouverez votre identifiant et votre mot de passe.

Vos codes sont toujours les mêmes, chaque année ils sont reconduits. (Ils figuraient sur votre carte-papier des années précédentes).

Ces deux codes vous sont personnels, même si vous avez une licence familiale, (chacun est titulaire de ses 2 codes).

Ces codes servent tout simplement à accéder à votre espace personnel sur le site de la FFRandonnée pour :

- recevoir les infos de la Fédération Française de Randonnée.
- corriger une erreur ou faire une modification dans vos coordonnées.
- déclarer un sinistre.

N.B. : Si vous rencontrez des difficultés pour obtenir vos documents, le responsable adhésions pourra télécharger votre licence en PDF et vous l'enverra par mail. Merci de faire votre demande à [trot.sentiers38@gmail.com](mailto:trot.sentiers38@gmail.com)